Solidaires Sud Trésor

Solidaires finances

DOUBS

REUNIONS D'INFORMATION SUR LA FUSION DANS LE DOUBS
DIALOGUE SOCIAL OU MONOLOGUE SOCIAL ?

Nos responsables locaux, fonctionnaires supérieurs zélés viennent d'exaucer la volonté de Mr Parini qui est d' informer les Organisations Syndicales des 2 anciennes Directions sur la future mise en place des SIP (Services des Impôts des Particuliers) dans le département du Doubs.

Pour arriver à ce but, 2 réunions ont été nécessaires, lesquelles avaient l'aspect d'un CTPL commun sans en être un (comme le Canada Dry !), en s'affranchissant notamment d'un ordre du jour détaillé et surtout de la remise de documents de travail.

Nous supposions que la ***première réunion*** *du 01.07.2008 initiée par la direction locale devait être un exposé de l'ensemble des modifications inhérentes à la création de la DGFIP.*

Nous attendions que nous soit exposé le processus d'installation des 3 filières liées à la fusion des 2 directions en local. Dans un premier temps, un diaporama (produit : made in DGFIP) fut l'attraction principale du début de cette rencontre animée par le TPG (le précédent) et le DSF qui, à tour de rôle, avec bonne humeur et mini explications de sigles, tentaient de nous démontrer la noblesse et la grandeur de ce bel outil.

Exposé véritablement…. « barbant » et surtout, pendant ce temps là, pas de questions qui fâchent.

Puis vint enfin le moment crucial : « Mmes, Mrs, si vous avez des remarques » .

Nos responsables ne semblaient pas très désireux d'entrer véritablement dans le sujet FUSION .

D'ailleurs le plus souvent, aucune réponse à nos questions ou quelque pirouette pour ne pas trop faire voir qu'ils n'avaient pas de réponse à donner.

Des idées ! ! ! bien sûr ils en ont , mais, ce sont les leurs ! « Circulez y a rien à voir »

Vos représentants Sud Trésor 25 ont demandé que leur soit exposé l'ensemble du sujet et que l'on arrête ce soit disant DIALOGUE SOCIAL qui tournait visiblement à la farce ! ! !

C'était un dialogue institutionnel auquel nous assistions .

En fait, la mission de nos chefs était de réfléchir à la mise en place des SIP dans le département et de formuler une proposition au Ministre pour septembre. Mais, chut… tout ceci devait rester secret !

Nous avons finalement pu obtenir d'eux, qu'ils lèvent un coin du voile !

La mise en place de 3 SIP sera proposée au ministre : BESANCON ,PONTARLIER (facile ex HDF ouvert en 01/2008) et MORTEAU. MONTBELIARD resterait en attente, car il n'y a pas de Trésorerie impôts sur Montbéliard.

Une ***deuxième réunion*** *d'information a été proposée aux Organisations Syndicales le 12 septembre dernier. Elle avait pour but de nous présenter le projet de déploiement des SIP dans le Doubs (ce n'était plus secret !). Plus précisément, la convocation indiquait qu'il s'agissait pour les Directions Locales (traduisez le TPG et le DSF) de nous présenter l'avancée de leurs travaux et de recueillir nos observations.*

Bien vite, nous nous sommes rendu compte que cette prétendue avancée des travaux était en fait un projet déjà tout ficelé qui n'attendait que notre bénédiction toute symbolique pour être envoyé de toute urgence à la Direction Générale. Contrairement à la précédente réunion où seules les grandes lignes de la mise en place des SIP avaient été abordées (comme nous l'avons indiqué, à l'époque, tout était encore secret), nous entrions cette fois dans le vif du sujet. Successivement nous ont été présentés, l'harmonisation des périmètres, le déploiement programmé des SIP et des structures concernées, et enfin les fonctions futures des trésoreries de proximité.

Pour ce qui concerne l'harmonisation des périmètres, il s'agit essentiellement, selon nos interlocuteurs, de calquer les périmètres des CDI sur ceux des trésoreries de rattachement. Ainsi selon le cas, certaines communes devront changer de CDI.

Concernant le déploiement des SIP, la règle édictée par le Ministre stipule que dans chaque CDI, sera créé un SIP dans lequel seront transférées la où les trésoreries impôt en résidence. Ainsi, à terme, le département du Doubs devrait connaître 5 SIP : Pontarlier, Morteau, Besançon Est, Besançon Ouest et Montbéliard. Il est à noter que dans le cas de trésoreries mixtes (impôts et gestion locale) ce sont les chiffres de l'ORE qui sont retenus pour déterminer le nombre d'emplois à transférer.

- *Le cas le plus facile à traiter était de toute évidence celui de Pontarlier, la présence de la trésorerie dans l'actuel Hôtel des Finances facilitant bien les choses (pas ou peu de travaux, donc un coût négligeable). Il est prévu une mise en place du SIP dès le 1er janvier 2009 avec le transfert de 3 agents de la Trésorerie (1B et 2C), cette dernière restant dans les locaux pour ne traiter désormais que la partie gestion locale. Une seule caisse devrait être implantée pour gérer les encaissements du SIP, du SIE (Services des Impôts aux entreprises) et de la trésorerie.*

- *Pour Morteau, il est envisagé le transfert d'un agent de la trésorerie vers le SIP, mais la trésorerie restera en place. Selon certaines sources que nous ne pouvons dévoiler, l'idée du transfert de la trésorerie au sein du CDI, initialement envisagé aurait vite été éludée pour des raisons d'aménagement et surtout de coût exorbitant. La création de ce SIP devrait intervenir le 1er janvier ou le 1er avril 2009.*

- *Pour Besançon, le transfert des trésoreries de Besançon et de Morre-Roulans vers les SIP n'est envisagé qu'à compter du 1er janvier 2010. La raison officielle de ce délai est la nécessité de rééquilibrer les deux actuels CDI (et donc futurs SIP) notamment en raison de la présence de zones commerciales importantes. Nous supposons que reloger les deux actuelles trésoreries dans les locaux de Chamars doit aussi présenter un sérieux problème, mais à aucun moment ce sujet n'a été évoqué. Quand au devenir de la fonction amendes assurée actuellement par la trésorerie de Besançon et celles de la gestion des taxes d'urbanisme et de la gestion locale assurées par la trésorerie de Morre-Roulans, nous naviguons dans un brouillard total. L'année 2009 devrait permettre de trouver des solutions !*

- *Enfin, dernier morceau de choix, le SIP de Montbéliard ! L'absence de trésorerie en résidence (c'est en effet celle de Sainte-Suzanne qui gère le recouvrement de l'impôt du secteur de Montbéliard) pose un gros problème. Les affirmations du Ministre étant "qu'aucun agent ne changera de commune contre sa volonté", il est donc impossible de transférer les agents de Sainte-Suzanne sur le futur SIP de Montbéliard. La solution est donc … de ne rien faire pour l'instant !! Wait and see, comme on dit outre Manche.*

Dernier point à l'ordre du jour, la fonction future des trésoreries de proximité. Selon les deux actuelles Directions, le rôle des trésoreries de proximité ne devrait pas changer, avec le maintien de leurs missions actuelles (gestion locale et recouvrement de l'impôt). Leurs tâches devraient même augmenter avec la mise en place progressive de la gestion de l'assiette (comprenez exercer des compétences actuellement dévolues aux agents des impôts), mais ceci, bien évidemment, sans moyens humains supplémentaires, tout au plus quelques permanences des agents des impôts lors des campagnes IR, TH ou TF.

Bien évidemment, on nous a assuré que tout se passerait bien, voire mieux qu'aujourd'hui, qu'aucune mission ne nous serait retirée, que le devenir des agents, leur formation, leurs futures conditions de travail, la création de locaux adaptés étaient une préoccupation majeure pour la Direction locale.

Selon le TPG et le DSF, le réseau ne perdra pas d'emplois, pas de tâches, aucune mission ne sera supprimée dans les deux réseaux, le Ministre s'y est engagé ! Il s'agit uniquement d'une réforme des structures et non pas des missions !

Mais comment croire ces beaux discours quand en fin de séance, en l'absence tu TPG appelé vers d'autres obligations, le DSF refuse de produire aux organisations syndicales ce fameux projet par écrit afin qu'elles puissent l'examiner de façon détaillée et formuler les observations qui leur sont prétendument demandées.

Comment croire toujours ces beaux discours quand le même DSF refuse de nous communiquer pour validation la teneur des observations orales que nous avons formulées en séance et qu'il est censé transmettre à la Direction Générale à l'appui de son projet.

Comment croire enfin ces beaux discours quand,dans le même temps, notre Directeur, Mr Parini annonce des suppressions d'emplois massives dans les 5 années à venir, notre Ministère devant d'ailleurs se montrer exemplaire en la matière. Lorsque les effectifs auront diminué de façon drastique, comment pourront continuer de fonctionner les petites trésoreries de proximité qui seront devenues des coquilles vides ! Car il est évident que, progressivement, en se vidant de leurs agents, nos trésoreries se videront de leurs missions qui, inéluctablement, seront confiées au privé.

De toute évidence, une nouvelle fois, nous avons été conviés à un simulacre de dialogue social, celui-ci se limitant à l'énonciation d'un projet dont on nous a fait croire, en façade, que nous pouvions en débattre, mais qui par derrière, était déjà totalement figé et acté. Nous n'hésitons pas à qualifier cette démarche de "monologue social" et de mascarade.

Il ne faut pas s'y tromper : Cette Fusion portera un coup fatal à nos missions fiscales et entraînera par là même la disparition du SERVICE PUBLIC FISCAL accessible à tous (les personnes âgées, le personnes démunies, les exclus du fonctionnement bancaire, celles et ceux n'ayant pas Internet, ……etc

Ce qui restera : une gestion ACCUEIL dans de belles structures chartées (pour quel coût), des insatisfactions croissantes des usagers ou liées aux dysfonctionnements, créant beaucoup de tensions et le risque d'atteintes aux droits des agents face aux usagers insatisfaits.

Pour Sud Trésor et nous l'avons déjà dénoncé, la Direction aura beau jeu de fermer dans l'avenir les trésoreries devenues des coquilles vidées de leurs missions et de leurs effectifs.

De nombreux sujets restent conflictuels. Il faut absolument que les agents obtiennent une visibilité et des garanties pour leur avenir professionnel dans des conditions respectueuses pour tous.

Sud Trésor restera très vigilant sur ce dossier majeur, dans les prochains CTPC, mais aussi et surtout, au niveau local dans les futurs CTPL.